

# Attestation de vérification : Empreinte CO<sub>2</sub> Banque cantonale bernoise 2022 (Résumé)

## OBJET DE LA VERIFICATION

Swiss Climate a été chargé par la Banque cantonale bernoise SA d'examiner les données relatives à l'empreinte CO<sub>2</sub> 2022 de l'entreprise. La vérification a été réalisée en accord avec la norme «AA1000AS v3 Type 2 moderate-level assurance».

Swiss Climate a examiné les éléments suivants :

- Normes utilisées pour le calcul de l'empreinte CO<sub>2</sub>
- Précision et compréhensibilité
- Méthodologie utilisée pour l'empreinte CO<sub>2</sub>, y compris la définition des limites du système sur le plan de l'organisation et des opérations, la qualité des données, les facteurs de conversion, les facteurs d'émission, les méthodes de calcul, l'accent étant placé sur la compréhensibilité et la plausibilité des indications fournies
- Définition des responsabilités, des processus et des systèmes pour la saisie et la consolidation des données de l'empreinte.

## EMPREINTE CO<sub>2</sub>

Swiss Climate a vérifié les émissions de gaz à effet de serre suivantes pour l'année 2022 :

	t CO <sub>2</sub> e
<b>Scope 1</b>	<b>616</b>
- Chauffage (gaz naturel, mazout)	428
- Déplacements d'affaires	35
- Produits de refroidissement	153
<b>Scope 2 (market-based)</b>	<b>46</b>
- Chauffage à distance	46
- Electricité	0
<b>Scope 3</b>	<b>490</b>
- Electricité (production d'énergie)	48
- Chauffage (production d'énergie)	124
- Déplacements d'affaires	119
- Papier	157
- Eau	4
- Déchets	38
<b>Total</b>	<b>1'153</b>

## CONCLUSION

L'analyse des processus et procédures n'a pas mis à jour d'élément indiquant que les documents relatifs à la collecte de données et au calcul de l'empreinte CO<sub>2</sub> mis à notre disposition ou que nous avons demandé à consulter ne reflèteraient pas correctement la performance de l'entreprise en matière de gestion du CO<sub>2</sub>, que ces documents contiendraient des erreurs substantielles, qu'ils ne seraient pas conformes aux normes internationales telles que la norme ISO 14064-1 et le protocole des gaz à effet de serre ou qu'ils ne répondraient pas aux critères de pertinence, d'exhaustivité, de cohérence, de transparence et de précision.

## SIGNATURES DE SWISS CLIMATE

Responsable de l'audit :



Othmar Hug, directeur

Berne, le 28 février 2023

Révision interne :



Benjamin Walter, Senior Consultant